

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
Centre mécanographique de Documentation
archéologique

Beyrouth, le 3 avril 1958

Comité de Direction
Réunion du 26 février 1958

- Présidence : M. Henri Seyrig, Membre de l'Institut, Directeur
de l'Institut français d'archéologie de
Beyrouth.
- Présents : MM. Delaroche, Gabriel, Gardin, Lejeune.
- Excusés : MM. Demargne, Lévi-Strauss, Parrot, Schaeffer,
Wyart.

Le Président ouvre la séance à 15 heures, et propose
d'examiner dans le détail le "Rapport préliminaire" distribué aux
membres du Comité quelques jours auparavant, sur l'activité et
sur les besoins du Centre.

A la demande de M. Lejeune, les problèmes matériels
sont abordés en premier lieu.

1. LOCAUX

M. Lejeune confirme tout d'abord la décision prise
par le CNRS d'installer le Centre dans l'immeuble récemment ac-
quis rue Cardinet, no. 82.

M. Gabriel précise que l'appartement réservé au Cen-
tre dans cet immeuble n'est pas encore prêt à le recevoir; des
travaux d'aménagement seront prochainement entrepris, conformé-
ment aux dispositions demandées par M. Gardin. En attendant la
fin de ces travaux, le Centre pourra néanmoins s'installer pro-
visoirement dans deux salles, où M. Gabriel espère faire bientôt
rétablir le chauffage et l'électricité, actuellement coupés dans
tout l'immeuble.

.../..

7

2. EQUIPEMENT

M. Gabriel annonce d'autre part que le matériel rapatrié de Beyrouth vient d'être livré rue Cardinet, où l'on procédera bientôt à son installation.

a. Meubles et fournitures de bureau. - M. Gardin rappelle que la mission de documentation mécanographique bénéficiait jusqu'alors à Beyrouth des ressources de l'Institut français d'archéologie en meubles et en matériel de bureau. Une première mise de fonds doit être consentie, pour l'ameublement des locaux de la rue Cardinet, et pour l'achat des fournitures courantes.

Cette demande est acceptée, et M. Gabriel prie M. Gardin de lui adresser une liste des meubles dont il souhaiterait disposer.

b. Appareils mécanographiques. - M. Gardin expose ensuite le programme d'équipement technique du Centre. Les appareils qu'il envisage d'acquérir sont d'une part une perforatrice d'un modèle amélioré, et une duplicatrice encore à l'étude, pour la reproduction mécanique des cartes perforées; d'autre part, une tireuse, pour la duplication de certains documents édités par le Centre à l'intention des spécialistes (codes analytiques, catalogues d'objets, bibliographies, etc.).

En réponse à une question de M. Lejeune, M. Gardin estime à 2 millions de francs la valeur approximative de cet équipement, tout en se réservant de modifier ce chiffre lorsqu'il aura obtenu les devis des fournisseurs avec lesquels il est actuellement en contact.

M. Gabriel prend note de ces besoins, mais rappelle qu'aucun engagement ne peut être pris avant le vote du Budget par l'Assemblée. Il est alors convenu que M. Gardin adressera en temps utile au CNRS, pour l'équipement technique envisagé, une demande spéciale de crédits.

.../..

c. Bibliothèque. - M. Gardin signale enfin que le Centre a besoin d'acquérir chaque année un petit nombre d'ouvrages - livres ou revues - concernant l'aspect technique (mécanographie, système d'analyse logique, etc.) et l'aspect scientifique de son activité (catalogue de documents archéologiques constituant l'échantillon nécessaire pour l'élaboration de chaque code). Les sommes requises en l'occurrence ne dépasseront pas 300.000 francs pour l'année 1958.

3. PERSONNEL

Le Président expose ensuite les travaux entrepris par le Centre, en précisant le nombre et la nature des collaborateurs dont il aura besoin pour les mener à bien.

Le Centre se propose d'élaborer tout d'abord, pour de nouveaux domaines, des méthodes d'analyse documentaire analogues à celles qui ont été mises au point à Beyrouth, pour l'outillage et pour la céramique de l'âge du bronze. Le Président cite deux entreprises en cours d'exécution, concernant l'une la Préhistoire française (projet de M. Leroi-Gourhan, au Musée de l'Homme), l'autre l'épigraphie orientale (projet de M. Labat, au Collège de France, Cabinet d'assyriologie); et trois autres entreprises encore à l'état de projet, pour la statuaire indienne (M. Filliozat), la sculpture égyptienne (M. Leclant), et les peintures des vases grecs (M. Devambez).

Pour chacun de ces domaines, le personnel du Centre aura pour tâche de préparer les codes analytiques, avec la collaboration bénévole des organismes intéressés.

La description scientifique des matériaux dans les termes de tels codes constituera ensuite une deuxième étape, qui devrait être confiée à des spécialistes engagés exclusivement dans ce but, pour une durée limitée.

.../..

En revanche, l'établissement matériel des fichiers (perforation et rédaction des cartes), dernière phase des travaux, ne doit pas incomber au personnel savant, mais plutôt à des agents techniques engagés par le Centre pour cette besogne particulière, soit de façon permanente, soit de façon temporaire pendant les périodes à cet égard les plus chargées.

M. Seyrig passe alors la parole à M. Gardin, qui résume les besoins du Centre en personnel, dans le cadre de cette procédure. M. Gardin rappelle tout d'abord une demande antérieure de M. Seyrig, sollicitant de M. Lejeune la création d'un nouveau poste de collaborateur technique auprès du Centre. Ce poste est rendu nécessaire par l'extension rapide des activités du Centre, qui suscitent un intérêt croissant auprès de nombreuses institutions, tant à l'étranger qu'en France. Pour fournir à celles-ci le concours qu'elles sollicitent, ne fût-ce que du point de vue méthodologique, le Centre doit disposer d'au moins un collaborateur supplémentaire, ouvert aux méthodes d'analyse propres à ce Centre.

M. Lejeune accepte le principe de la création d'un tel poste, pour l'année 1958. Toutefois M. Gabriel signale que les crédits demandés par le CNRS pour ce chapitre n'ont pas encore été votés, et que le poste ne pourra pas être accordé avant qu'une décision soit intervenue sur le Budget.

M. Gardin demande ensuite à M. Lejeune quelle pourrait être la situation administrative des spécialistes chargés de rassembler et d'analyser les documents dans les différents domaines envisagés, conformément aux nouvelles méthodes. M. Lejeune propose que les candidatures soient soumises aux Commissions du CNRS au même titre que celles des chercheurs poursuivant des travaux individuels; il se chargera d'exposer personnellement à ces Commissions la nature particulière des tâches envisagées, leur intérêt général pour l'avancement des recherches, ainsi que le caractère limité des engagements correspondants.

.../..

M. Gardin confirme enfin l'utilité qu'il y aurait à donner au Centre chaque année un certain nombre de vacations, pour décharger le personnel spécialisé des besognes pratiques, au moment de la constitution matérielle des fichiers.

Interrogé à ce sujet par M. Lejeune, M. Gabriel fait observer que les crédits du CNRS sont pour ce chapitre très limités, et qu'il sera probablement difficile d'accorder immédiatement les vacations demandées. M. Gardin précise alors que les demandes du Centre ne dépasseront pas cette année trois mois de vacations, et qu'elles n'interviendront pas avant mai ou juin, au moment de l'établissement matériel du prochain fichier, concernant les textes assyriens et babyloniens. Sous ces réserves, M. Gabriel estime que le CNRS sera en mesure d'accorder les vacations demandées.

4. PUBLICATIONS

a. Edition des fichiers mécanographiques. - Le Président expose alors un autre aspect de l'activité du Centre, relatif aux publications. Les catalogues mécanographiques constituent un instrument de travail qu'il convient de rendre accessible au plus grand nombre de spécialistes possible. A cette fin, il faut envisager de les publier de la même façon qu'un ouvrage imprimé. Divers procédés sont actuellement à l'étude pour permettre la reproduction mécanique des cartes perforées, et pour en faciliter l'usage, sans l'intervention d'aucune machine. Pour un fichier tel que celui de l'outillage de l'âge du bronze, aujourd'hui achevé (environ 5000 objets), le prix de revient d'une copie complète ne dépasserait probablement pas 10.000 francs. Le Président estime à 750 le nombre d'exemplaires de ce fichier qu'il conviendrait de tirer. Le coût total de la publication serait alors d'environ 8 millions de francs.

.../..

M. Gardin précise que cette somme est probablement une limite supérieure, et qu'elle n'augmente pas proportionnellement au nombre de documents contenus dans le fichier. Un devis est actuellement à l'étude, pour la publication du fichier de l'outillage. M. Lejeune prie M. Gardin de se mettre en rapport avec M. Andreu, au Service des Publications du CNRS, dès que les chiffres définitifs auront été fixés pour cette édition.

b. Brochure sur le Centre. - Le Président signale enfin l'intérêt qu'il y aurait à faire connaître l'activité du Centre par une brochure de quelques pages, accompagnée de photos, destinée à être largement distribuée auprès de diverses institutions scientifiques, à l'étranger comme en France.

M. Lejeune donne son accord à ce projet, et prie M. Gardin de se mettre en rapport avec M. Delaroche pour préparer une brochure analogue dans son principe à celles que le CNRS édite sur chacun de ses services.

5. DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Président devant s'absenter de Paris jusqu'à l'automne, M. Lejeune propose que la prochaine réunion du Comité de Direction ait lieu vers le mois d'octobre ou de novembre 1958, au moment de la rentrée universitaire. Cette suggestion est acceptée, et la séance est levée à 16 h.30.

Le Président du Comité de Direction
du Centre mécanographique de Documentation archéologique

Henri Seyrig